

LE PROJET DE SERRES AGRICOLES FRANCHIT DE NOUVELLES ÉTAPES

VAL-D'OR, LE 17 MARS 2021. – À la suite de plusieurs représentations auprès de différents ministères (MAMH, MEI, MERN, MAPAQ), une étude de préfaisabilité pour la mise sur pied de serres agricoles chauffées à l'aide des rejets thermiques de la centrale Boralex était présentée au conseil de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) aujourd'hui. Réalisée par la firme Innovagro-consultants, l'étude sera ensuite déposée pour analyse auprès du Secteur de la transition énergétique du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Un projet porteur et rassembleur

L'entreprise Boralex confirmait aujourd'hui son appui et son adhésion à un partenariat avec la MRCVO et la Corporation de développement économique de Senneterre (CDES) pour la création d'un complexe de serres chauffées par la valorisation des rejets thermiques de sa centrale de Senneterre. *« Boralex appuie le projet de Complexe sericole de Senneterre et salue le leadership de la MRC de La Vallée-de-l'Or et de la Corporation de développement économique de Senneterre. Au-delà de l'énergie renouvelable produite par la centrale, Boralex est fière de soutenir un projet de mise en valeur des rejets thermiques de la centrale qui générera des retombées économiques locales et contribuera à l'indépendance alimentaire de la région et du Québec »,* mentionne Gabriel Ouellet, directeur Biomasse chez Boralex.

Le Parc thermique deviendrait ainsi une plate-forme d'accueil destinée à des entreprises agricoles, agroalimentaires et agro-industrielles. Dans les phases 2 et 3 du projet, d'autres opportunités énergétiques alternatives, comme les biogaz, les résidus de bois urbain ou la biomasse forestière, seront évaluées afin que le concept puisse s'exporter dans chacun des pôles de la MRCVO.

« Il s'agit de notre priorité territoriale numéro 1 parmi les trois identifiées l'été dernier afin d'accélérer la relance économique de notre territoire. Le projet répond à la fois à notre désir de diversification économique et à un besoin de sécurité alimentaire, dans une perspective d'économie circulaire.

Une fois que les instances gouvernementales auront révisé l'étude de préfaisabilité, nous serons en mesure de nous plonger plus concrètement dans le projet et de faire connaître les détails », précise M. Martin Ferron, préfet de la MRCVO.



« L'idée de transformer les rejets thermiques de Boralex en une ressource pour alimenter un complexe serricole chemine depuis plusieurs années à Senneterre. Le soutien et les programmes liés à la relance économique et à la transition énergétique sont venus donner des ailes au projet. Jusqu'à 75 % des coûts d'investissement pourraient être comblés grâce à ces programmes. En collaboration avec la directrice du Service du développement local et entrepreneurial de la MRCVO et son équipe, nous travaillons donc avec énergie sur le dossier qui avance à grands pas depuis l'automne », ajoute M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

Une opportunité d'affaires et de développement

La MRCVO souhaite faire connaître cette opportunité à une diversité d'acteurs qui pourraient en bénéficier, tel que le précise M. Ferron : « À ce stade-ci, nous sommes ouverts à toutes sortes de possibilités. Les agriculteurs, promoteurs et organismes, tant de la Vallée-de-l'Or que de l'extérieur, sont interpellés. On peut rêver, par exemple, que des concombres cultivés ici se retrouvent sur les tablettes des épiceries du territoire, ou encore que de petits plants destinés au reboisement soient produits. Nous espérons que des idées innovantes viennent nous surprendre. »

Les intéressés sont invités à visiter le site Web de la MRCVO au www.mrcvo.qc.ca/complexeserricole pour plus d'information. Des séances d'information sont prévues ce printemps et le calendrier de rencontres sera diffusé dans les prochains mois à cette adresse.

Rappel de la démarche

Avec l'objectif de susciter une mobilisation autour de la relance économique dans chaque région, le gouvernement du Québec confiait en juin dernier un mandat de priorisation aux régions pour proposer des priorités spécifiques à chacune d'elles.

En Abitibi-Témiscamingue, c'est la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) qui menait cette démarche et qui a demandé à chacune des cinq MRC et Ville d'identifier des priorités territoriales. La CPAT a sélectionné le projet de complexe serricole pour être soumis au gouvernement du Québec.

Suite à cette démarche, la MRCVO bénéficie de l'accompagnement du gouvernement du Québec et d'une mobilisation des ministères concernés autour du projet priorisé.

- 30 -

Source : Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice des communications
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
sophierf@mrcvo.qc.ca